LE MOT DU PRÉSIDENT

Photo : Aurélien Audy

Chers collègues artisans,

8 992 : c'est le nombre d'artisans du Rhône en âge de céder leur entreprise. 8 992 : c'est le nombre d'entreprises pour lesquelles il est nécessaire de se poser la question de la transmission.

Les entreprises artisanales sont souvent dépositaires d'un savoir-faire, de connaissances, d'expertises mêlant traditionnel et modernité. Elles sont aussi des acteurs clés de l'économie, en assurant des services de proximité, de l'emploi local et non délocalisable, du lien avec nos territoires.

Elles sont enfin l'incarnation de messages forts autour des valeurs qui nous rassemblent : authenticité, qualité, proximité, respect de l'environnement, travail. Nous avons le devoir de partager ces marqueurs de l'artisanat aux jeunes générations, et c'est d'ailleurs l'engagement que nous prenons depuis des décennies en formant les apprentis qui sont et seront les repreneurs de demain.

Transmettre nos entreprises, c'est répondre à ces trois enjeux clés en assurant la pérennité de leurs atouts, de nos métiers.

A l'occasion de cet automne 2023, prenons le temps de nous poser la question : « et moi, j'en suis où de la préparation de ma succession ? » La transmission est un processus complexe, parfois long, mais qui peut être une belle réussite si elle est accompagnée et choisie.

Faites de cette prochaine étape de la vie de votre entreprise un moment clé de votre vie professionnelle et personnelle !

Contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône pour être accompagné sur toutes les dimensions d'un tel questionnement : juridique, fiscal, financier, mais aussi social, patrimonial et surtout humain. Et pour trouver également l'apprenti que vous pourrez former à devenir votre successeur.

Anticipez, estimez, valorisez, et préparez la suite !

Christophe BERNOLLIN
Président de la CMA Lyon-Rhône

Toute l'**actualité**
de votre **CMA**